

**QUE CELUI D'ENTRE VOUS QUI EST SANS PÉCHÉ, QU'IL SOIT LE PREMIER À LUI JETER LA PIERRE -
Commentaire de l'évangile par Alberto Maggi OSM**

Jn 8, 1-11

(En ce temps-là), Jésus s'en alla au mont des Oliviers. Dès l'aurore, il retourna au Temple. Comme tout le peuple venait à lui, il s'assit et se mit à enseigner. Les scribes et les pharisiens lui amènent une femme qu'on avait surprise en situation d'adultère.

Ils la mettent au milieu, et disent à Jésus : « Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère. Or, dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, que dis-tu ? » Ils parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus s'était baissé et, du doigt, il écrivait sur la terre. Comme on persistait à l'interroger, il se redressa et leur dit : « Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter une pierre. » Il se baissa de nouveau et il écrivait sur la terre.

Eux, après avoir entendu cela, s'en allaient un par un, en commençant par les plus âgés. Jésus resta seul avec la femme toujours là au milieu. Il se redressa et lui demanda : « Femme, où sont-ils donc ? Personne ne t'a condamnée ? » Elle répondit : « Personne, Seigneur. » Et Jésus lui dit : « Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus. »

Dans l'évangile de Luc se trouvent onze versets qui, pendant un bon bout de temps, aucune communauté chrétienne ne voulaient. Aux premiers temps les évangiles n'étaient pas réunis. Chaque communauté avait son évangile et le transmettait à sa communauté. Eh bien, lorsqu'à une communauté arrivait l'évangile de Luc, on lui enlevait ces onze versets.

Ces onze versets trouvèrent ensuite hospitalité dans l'évangile de Jean au tout début du chapitre huit. En réalité, si nous enlevions ce passage de l'évangile de Jean et le placions où il devrait se trouver, chapitre 21 juste après le verset 38 de l'évangile de Luc, nous nous rendrions compte qu'il se trouve exactement dans son contexte.

Mais comment ce fait-il qu'aucune communauté pour un siècle entier n'a voulu ces versets et ensuite pour cinq siècles. Cet épisode de l'évangile n'est apparu dans la liturgie qu'à la fin des années 900. Il n'a donc pas été commenté des pères grecques. Cependant nous avons un précieux témoignage de Saint Augustin (en latin) au IV siècle qui déclare : « Par peur de concéder à leur femme l'impunité du péché, ils (les composants de la communauté chrétienne) enlèvent de leurs codes (c'est à dire des évangiles) l'indulgence que le Seigneur concéda à l'adultère, comme si celui qui avait dit "Va, et désormais ne pèche plus" lui avait permis de pécher. »

C'étaient donc les hommes, les maris, qui ne voulaient pas ce passage car l'indulgence de Jésus envers la femme adultère semblait mettre en péril leur famille et l'unité conjugale.

Mais lisons plutôt cet épisode qui, je le répète n'est pas de l'évangile de Jean mais de celui de Luc. Le langage est le sien.

« *Jésus s'en alla au mont des Oliviers. Dès l'aurore (détail temporaire important), il retourna au Temple. Comme tout le peuple venait à lui, il s'assit et se mit à enseigner.* » Nous l'avons déjà vu, chaque fois que le peuple va vers Jésus, et que Jésus tente de libérer le peuple, de le faire grandir et mûrir, voici que très vite les autorités religieuses interviennent.

Ils veulent soumettre le peuple et non pas le rendre indépendant. En effet « *Les scribes et les pharisiens lui amènent une femme qu'on avait surprise en situation d'adultère.* » Nous sommes à l'aube, comme cela vient d'être dit, ils avaient donc probablement épiés cette situation.

« *Ils la mettent au milieu, et disent à Jésus : " Maître.. "* » Voilà l'hypocrisie des personnes religieuses, ils ne veulent rien apprendre de Jésus, ils veulent juste lui tendre un piège pour le condamner.

« *Cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère. Or, dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là.* » Notons au passage le dédain pour cette créature.

« *Et toi, que dis-tu ?* » Du seul fait que la peine requise est la lapidation on comprend que cette femme est dans la première phase du mariage. Le mariage en Israël se déroulait en deux temps. Le premier, quand la jeune-fille avait douze ans et le garçon dix huit. C'était une phase appelée 'épousailles' et c'est un an plus tard qu'advenait la deuxième phase avec 'les noces' et le couple commençait à vivre ensemble.

Si la femme commettait l'adultère dans le cours de la première phase (celle des épousailles) elle était lapidée. Si elle commettait l'adultère au cours de la deuxième phase elle était étranglée. Le fait que ce soit la lapidation qui soit requise signifie que la jeune-fille avait entre douze et treize ans.

« *Et toi, que dis-tu ?* » C'est un piège. De quelque manière Jésus réponde, il se disqualifie. S'il répond " Eh bien obéissons à la loi divine " le peuple, qui l'avait suivi pour avoir entendu de lui un souffle différent comme l'écho de l'amour de Dieu, sera déçu et le lâchera. Mais si au contraire il répond "Non, on ne la lapide pas", la police du temple où il se trouve lui met la main dessus et l'arrête pour aller contre la loi divine, la loi de Moïse.

En effet l'évangéliste commente en disant « *Ils parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve..* » littéralement ' pour le tenter ', c'est le verbe que l'évangéliste emploie pour le diable. Par conséquent, ces zélés défenseurs de la tradition et de l'orthodoxie ne sont en réalité que des instruments du diable. « *Ils parlaient ainsi afin de pouvoir l'accuser.* » L'évangéliste est féroce, les autorités religieuses agissent comme le diable. Qui est le diable ? Celui qui tente et qui accuse.

« *Mais Jésus s'était baissé et, du doigt, il écrivait sur la terre.* » Quel peut être le sens de ce silence de Jésus et le fait d'écrire ? Il s'agit probablement d'une référence au prophète Jérémie chapitre 17 verset 13 où l'on peut lire « *Seigneur, espoir d'Israël, tous ceux qui t'abandonnent seront couverts de honte ; ils seront inscrits dans la terre, ceux qui se détournent de toi, car ils ont abandonné le Seigneur, la source d'eau vive.* » C'est l'accusation que fait Jésus : ces zélés défenseurs de l'orthodoxie et des traditions, ces personnes on ne peut plus religieuses ont en réalité abandonné le Seigneur car elles mijotent des sentiments de haine et de mort.

La première lettre de Jean dira « Qui n'aime pas reste dans la mort. »

« *Comme on persistait à l'interroger, il se redressa et leur dit : " Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter une pierre. »* Il ne s'agit pas, comme on peut le voir au cinéma, de gens qui prennent des pierres pour les lancer. La première pierre était une masse qui devait peser un cinquantaine de kilo. Elle était jeté par le témoin de l'accusation sur la femme qui se trouvait coincée dans une fosse et pratiquement elle mourait sur le coup. Jésus dit donc « Que celui qui est sans péché exécute la sentence de mort. »

« *Il se baissa de nouveau et il écrivait sur la terre. Eux, après avoir entendu cela, s'en allaient un par un, en commençant par les plus âgés. »* Le terme grec employé "presbitero" ne veut pas dire ' plus âgé ' mais il désignait les composants du sanhédrin, la plus haute instance judiciaire d'Israël, il était composé de grand-prêtres et de scribes. Ce sont ceux qui jugeaient qui s'en sont allés.

« *Jésus resta seul avec la femme toujours là au milieu. »* La finale est exprimé avec une grande tendresse.

« *Il se redressa et lui demanda : " Femme, où sont-ils donc ? Personne ne t'a condamnée ? " Elle répondit : " Personne, Seigneur »* C'est avec un grand respect que Jésus s'adresse à la femme. « *Et Jésus lui dit.. »* Jésus est le seul sans péché, il est le seul à pouvoir la condamner, il aurait pu au moins la réprimander mais il dit « *Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pêche plus. »*

Jésus ne pardonne pas la femme car elle est déjà pardonné par Dieu, mais il lui communique la force de reprendre à vivre. Jésus ne lui lance pas la pierre qui l'écrase mais lui offre sa parole pour l'aider à continuer à vivre.